





Paris, le 12 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutualité Française conteste la publication d'UFC-Que Choisir sur les tarifs des complémentaires santé

La Mutualité Française conteste la publication d'UFC-Que Choisir sur les tarifs des complémentaires santé. La méthodologie de l'association qui repose sur un « appel à témoignage » limité à 500 exemples de contrats n'est en rien représentative, ni des 40 millions de contrats portés par les complémentaires santé, ni des tarifs pratiqués. En outre, la Mutualité Française rappelle que le déploiement du reste à charge zéro n'a pas d'impact significatif sur le montant des cotisations. Mais aussi, que la concurrence dans le secteur est déjà effective et n'a pas freiné pour autant l'augmentation des dépenses de santé.

Méthode non représentative

Un « appel à témoignage » ne peut pas être considéré comme une méthode sérieuse et représentative pour analyser l'évolution des tarifs de plus de 450 organismes complémentaires d'assurance maladie couvrant 95 % de la population française avec des contrats différents selon l'âge, la situation professionnelle et familiale.

La DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) publie chaque année un rapport qui repose sur une méthodologie solide et qui corrobore régulièrement les chiffres de la Mutualité Française. Les résultats des études de la DREES seront connus dans les prochains mois.

Evolution maîtrisée des cotisations

Par ailleurs, Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française, rappelle que « en 2020 nous prévoyons que les cotisations des mutuelles évoluent comme les années précédentes, en fonction de l'augmentation des dépenses de santé qui augmentent en moyenne de 3 % ».

En effet, selon une étude de la Mutualité Française fondée sur un échantillon de 13 millions de personnes, la hausse moyenne est de 2,4 % en 2020. Elle est plus faible sur les contrats souscrits en individuel (+ 2,2 %) et est plus élevé en collectif facultatif (+ 2,5 %) et en collectif obligatoire (+ 2,7 %).

Thierry Beaudet ajoute que « le déploiement, depuis le 1er janvier, du reste à charge zéro n'a pas d'impact significatif sur le montant des cotisations. ».

Il rappelle également que « la résiliation à tout moment est contreproductive. Elle casse les mécanismes de solidarité et fera augmenter le coût d'acquisition d'une complémentaire santé. Le secteur est déjà très concurrentiel avec plus de 500 acteurs. Or, la concurrence ne fait pas baisser les prix des complémentaires santé qui sont directement liés à l'augmentation des dépenses de santé. ».



À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 540 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.



Contact presse
Alexandre TORTEL
06 30 36 45 66
alexandre.tortel@mutualite.fr







Photos de la Mutualité Française disponibles sur **flickr**